

LAITERIE EMINENTE (1895-1896), Hanoï, Gia-lâm Une création d'Ange Eminente

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ange_Eminente-Hanoi.pdf

LE LAIT À HANOÏ (*L'Avenir du Tonkin*, 14 décembre 1895)

Nous avons eu l'occasion de visiter les vacheries que vient d'installer M. Eminente, un des colons de la première heure du Tonkin, en vue de la fourniture en grand du lait naturel, tant aux malades des hôpitaux qu'à la population française d'Hanoï, et nous croyons que les détails suivants sur ces utiles établissements seront lus avec intérêt.

Disons de suite que M. Eminente possède, à l'heure actuelle, 225 vaches, sans compter les génisses et veaux, ce qui le place au premiers rangs de nos éleveurs. Son étable principale est située route de l'Ancien-Abattoir et consiste en un vaste bâtiment en bois de 70 mètres de long sur 12 de large, très bien pavé en briques, avec caniveaux pour l'écoulement des eaux. Nous avons compté à la rentrée des bestiaux 145 vaches indigènes, 4 indiennes et 2 australiennes.

On sait combien la vache annamite, de la race zébu, donne peu du lait ; mais avec une bonne nourriture et des croisements faits judicieusement, il est permis d'espérer qu'on arrivera, dans un temps plus ou moins éloigné, à augmenter progressivement leur rendement.

Il y a en ce moment, dans l'étable de la route de l'Abattoir, des vaches indigènes qui fournissent, par jour, jusqu'à 2 litres et demi de lait, ce qui est déjà un progrès sensible.

Les vaches indiennes sont de la même race que celles qu'on trouve à Hongkong à l'exclusion d'autres. Elles proviennent de Bombay ; leur espèce est renommée pour l'abondance de son lait et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, elles ne sont pas communes et coûtent un prix très élevé dans le pays : environ 200 roupies, ce qui fait 120 \$ pris dans la province de Bombay. Très peu ont été importées ici par les Hindous, que nous appelons Malabars et qui, en réalité, sont presque tous de Pondichéry ou de la côte Coromandel et de culte musulman.

Ces vaches fournissent 15 litres de lait par jour à Hong-kong ; elles sont grandes et fortes.

Les rares spécimens qu'on a pu voir sur les routes des environs d'Hanoï n'étaient pas fameux et ne se faisaient remarquer que par leur extrême maigreur. Il n'en est pas de même des quatre laitières acquises par M. Eminente, bien soignées, au poil luisant et ayant eu une nourriture abondante.

Les australiennes proviennent du petit lot qui appartenait à M. Vézin ; elles sont plus petites que les indiennes et donnent aussi moins de lait ; mais, par contre, elles sont plus belles, se font bien au climat du Tonkin ; plus charnues, elles pèsent sensiblement plus, ce qui constitue un avantage très appréciable.

Des essais de croisements ont été entrepris avec des taureaux indigènes ; il convient d'en attendre les produits ; de même que ceux essayés avec un magnifique taureau australien cédé aussi par M. Vézin et qu'on a pu voir assez longtemps au Haras de la Citadelle ; il est actuellement chez MM. Guillaume frères à Ké-so.

Dans l'intérieur de la ville, rue des Teinturiers, au centre d'un vaste terrain lui appartenant, M. Eminente a fait construire une autre étable, celle-ci en briques et pouvant contenir 45 animaux.

Cette deuxième installation permet de pouvoir répondre très vite aux besoins urgents.

Comme la première, cette étable est pavée en briques ; mais, à vingt centimètres environ au dessus, un solide parquet en bois a été construit mettant ainsi le bétail entièrement à l'abri de l'humidité ; c'est le cas ou jamais de dire que celui-là est un vrai plancher des vaches.

Les étables sont fréquemment lavées à grande eau et passées à la chaux tous les quinze jours et il règne dans l'intérieur une propreté méticuleuse.

En ce moment, elles sont chauffées à cause de la rigueur de la température.

De l'autre côté du fleuve, au village de Gia-lâm, M. Eminente possède un terrain de 3.000 m² où sont entretenues les vaches pleines qui sont amenées à Hanoï lorsqu'elles ont vêlé.

Le propriétaire a comme contremaître un jeune Hindou à figure intelligente qui est très entendu et paraît avoir, comme son patron, une véritable passion pour l'élevage.

Le personnel comprend 42 vachers à demeure.

La nourriture de tant d'animaux est une grosse question, car on sait qu'aux environs d'Hanoï, il n'existe pas de pâturages ; il faut donc conduire les bêtes un peu partout où elles sont susceptibles de brouter un peu d'herbe, mais le gros du fourrage provient du côté gauche du fleuve où une armée de con-gai, largement rétribuée, va le couper et l'apporte tous les jours. Plus de 100 femmes sont occupées continuellement à cet ouvrage.

Nous ne parlons pas du son de riz et autres produits employés pour la nourriture.

Si l'on tient compte des difficultés énormes, des risques d'épizooties et autres, des frais généraux considérables, des capitaux engagés, on reconnaîtra que le prix de vente, qui est, en ce moment, de 0 \$ 30 par litre, n'est nullement exagéré.

La production journalière est d'environ 150 litres [sic].

Jusqu'ici, on hésitait quelque peu à acheter le lait offert en détail par des Hindous, payant peu de mine, parce que l'on craignait qu'il ne fût additionné de matières étrangères ou fortement baptisé. Nous pensons qu'il n'en sera plus de même avec M. Eminente, homme honorablement connu et qui a tout intérêt à maintenir sa réputation.

D'ailleurs, les étables sont organisées de façon à ce que le public puisse y être reçu à toute heure de la journée et assister, s'il le désire, à la traite du lait qu'il voudrait emporter.

*
* *

Ce qui précède nous amène à parler de l'impossibilité presque absolue pour les Européens d'acquérir des terrains dans les environs d'Hanoï. Il faudra cependant admettre qu'une capitale ne va pas sans des industries qui nécessitent des emplacements considérables.

Nous ne demandons pas le déplacement ou l'expropriation forcée des indigènes, et encore moins ceux des villages, mais il y a des cas où l'intervention du gouvernement devient nécessaire pour faciliter les acquisitions de terrains qui doivent servir à la création d'industries destinées à rendre au centuple aux indigènes, sous forme de travaux, d'emplois largement payés ce qu'elles auraient reçu.

Parmi ces terrains convoités, il y en a sur lesquels on ne trouverait que quelques misérables paillettes et un peu de maigres cultures.

L'Administration se ferait un scrupule d'essayer de persuader à leurs détenteurs qu'ils auraient tout avantage à accepter les offres qui leur sont faites, qui leur permettraient généralement d'aller s'établir ailleurs en réalisant en outre un joli bénéfice.

Ce scrupule est selon nous, exagéré ; le Protectorat, en bon père de famille, doit considérer l'intérêt général et agir en conséquence, du moment qu'il aura pris des mesures pour que l'intérêt des particuliers soit non seulement sauvegardé, mais encore largement favorisé.

L'Annamite se butte facilement ; il faut savoir le prendre en lui donnant confiance et lui garantissant l'encaissement par lui-même du prix de sa vente ; ce soin appartient surtout aux administrateurs habiles, bien au courant des mœurs du pays.

Quand on sait qu'on fait bien, qu'on est juste, équitable et généraux, il ne faut pas craindre quelquefois d'aller de l'avant.

Publicité

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1895- 19 décembre 1896)

LAITERIE EMINENTE
HANOI. - Route de l'Ancien-Abattoir. - HANOI

Lait à 0 g 30 le litre
— 0 20 la bout^e

Forte réduction pour abonnements
Livraison à domicile
Le client peut assister à la traite
Adresser les commandes la veille chez
M. Eminente, rue des Teinturiers.

LES MENIDIGOS

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juillet 1896)

La mendicité est interdite à Hanoi, voilà ce que l'on entend répéter partout. Il sera peut-être intéressant de rechercher la sanction de cet arrêté.

En France et dans un certain nombre de localités, on dresse procès-verbal contre les mendiants et on les défère aux tribunaux. Les tribunaux, de leur côté, distribuent un certain nombre de jours et de mois de prison. Cela permet aux mendiants d'apprendre en prison un métier qu'ils continueront peut-être lorsqu'ils seront remis en liberté.

Au Tonkin, ou du moins à Hanoi, le système est tout différent. On appréhende le mendiant et on lui fait passer le fleuve. Pour débarrasser la province de Hanoi, on encombre la province de Bac-ninh. C'est là un premier résultat, contre lequel ne réclame pas le résident de cette dernière province et qui doit plaire extrêmement aux Européens, tels que MM. Gobert et Eminente, qui ont des établissements situés de l'autre côté du fleuve.

Ce résultat n'est, du reste, que temporaire. Sitôt que le mendiant, déporté par la police sur la province de Bac-ninh, peut se procurer, par mendicité ou par vol, la somme nécessaire à son passage, il revient à Hanoï. La lutte recommence avec la police.

Il nous semble que l'on devrait agir comme en France, déférer les mendiants aux tribunaux et les condamner. Puis, une fois leur peine accomplie, on les reconduirait dans leur village originaire auquel on ferait supporter les frais de jugement.

Suite :

Laiterie-fromagerie Danovaro :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charles_Danovaro.pdf